



# AGENTS DE LA SNCF VOYAGEURS

ASCT : CHANGEMENT DE MÉTIER

## QUELLE AIDE ?

Acté lors du conflit ASCT de la fin 2022, un accompagnement financier lorsqu'un ASCT change de métier est désormais déclenché à partir de dix ans d'ancienneté au service des trains. Ce dispositif est rentré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2023. **Les deux mesures.**



**LORS DES NÉGOCIATIONS, L'UNSA A OBTENU LA SUPPRESSION DU MAINTIEN DE L'HABILITATION OBLIGATOIRE POUR LES CHANGEMENTS DE MÉTIER HORS DISPOSITIF PROMOTIONNANT.**

### #1 LA RECONVERSION VERS UN MÉTIER SÉDENTAIRE

En fonction du nombre d'années travaillées en tant qu'ASCT, cette aide est versée sur cinq ans et composée de quatre paliers.

- **Palier 1** (10 ans d'ancienneté ASCT) : 5 000 €, soit 1 000 € par an.
- **Palier 2** (15 ans d'ancienneté ASCT) : 10 000 €, soit 2 000 € par an.
- **Palier 3** (20 ans d'ancienneté ASCT) : 15 000 €, soit 3 000 € par an.
- **Palier 4** (25 ans d'ancienneté ASCT) : 20 000 €, soit 4 000 € par an.

### ATTENTION

Cette aide est versée au trimestre et le premier versement aura lieu après trois mois de la prise de poste.

### #2 UN COMPLÉMENT DE RÉMUNÉRATION

Ce complément s'applique si l'ASCT est promu sur un poste de manager de proximité de la relation client (classe 5).

- **Il est mis en place** s'il y a un écart de rémunération fixe mensuelle supérieur à 150 € brut après promotion (traitement et prime de travail).

### ATTENTION

Lorsque l'ASCT devient manager de proximité, son habilitation est maintenue.

## POUR L'UNSA-FERROVIAIRE

L'UNSA a demandé d'augmenter ces paliers. Néanmoins, ce dispositif est une aide financière non négligeable pour les ASCT qui souhaitent changer de métier sans

perdre du pouvoir d'achat. L'UNSA restera attentive à l'application de ce dispositif par les établissements aux ASCT en reconversion sur des métiers sédentaires.